

MÉTHODE

Endettement des Sociétés non financières France

Le 5 mai 2009

Zone géographique

Le périmètre considéré est le territoire français au sens des statistiques monétaires, défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'Outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Mayotte (département à compter de 2011).

Définition de l'endettement

Le périmètre retenu pour la mesure de l'évolution de l'endettement regroupe les crédits accordés aux sociétés non financières (SNF) résidentes par des IFM résidentes (source : Direction des Statistiques Monétaires et Financières) et les titres de créance émis par les SNF résidentes (source : Direction de la Balance des Paiements). Ces informations sur l'endettement des SNF sont disponibles mensuellement. En revanche, deux types de dettes ne sont pas prises en compte :

- les crédits accordés par les non résidents aux SNF résidentes, dont la mise à jour est sensiblement plus tardive que celles des autres séries utilisées ;
- les crédits accordés aux SNF résidentes par des résidents autres que les IFM, qui présentent le même inconvénient. Il est à noter qu'en France, l'activité de crédit aux SNF des « Autres institutions financières » (c'est-à-dire les institutions financières non monétaires) est très limitée.

Les données de crédit et de titres de créance émis par les SNF sont également ventilées par durée initiale (inférieure ou égale à 1 an, supérieure à 1 an), ce qui permet de définir la notion d'endettement à court terme et à long terme.

Calcul des taux de croissance

On définit le taux de croissance mensuel à la date t des séries chronologiques concernées par : F_t/E_{t-1}

avec :

F_t , le flux mensuel de la période t
 E_{t-1} , l'encours observé à la fin du mois $t - 1$.

Le taux de croissance annuel en pourcentage à la date t , noté a_t , s'obtient comme suit :

$$a_t = \left[\prod_{i=0}^{11} \left(1 + \frac{F_{t-i}}{E_{t-i-1}} \right) - 1 \right] * 100$$

Calcul des contributions à la croissance

Le calcul des contributions des différentes composantes à la croissance de l'agrégat d'ensemble permet d'identifier avec précision l'origine des variations de ce dernier. La contribution, notée c_t , de toute série chronologique composante (x), à la croissance de l'agrégat (y) auquel elle concourt, est définie de la façon suivante :

$$c_t = \left(\frac{\sum_{t=1}^{12} F_t(x)}{\sum_{t=1}^{12} F_t(y)} \right) * g_t(y)$$

avec : $\sum_{t=1}^{12} F_t(x)$ la somme des flux sur 12 mois de la composante ;

$\sum_{t=1}^{12} F_t(y)$, la somme des flux sur 12 mois de l'agrégat d'ensemble ;

$g_t(y)$, le taux de croissance de l'agrégat d'ensemble, calculé selon la formule présentée plus haut.

Méthode de désaisonnalisation

La méthode de désaisonnalisation mise en œuvre est celle détaillée dans la fiche méthodologique relative aux statistiques monétaires¹. C'est également celle qui est appliquée aux statistiques produites par la DBDP. La correction des effets saisonniers est effectuée de la même manière pour les différentes séries utilisées dans le cadre de la présente publication (flux de crédit aux SNF, émissions de titres de créance des SNF françaises). Plus généralement elle est employée pour les différentes statistiques monétaires et financières produites par la Banque de France (évolutions monétaires françaises, endettement des agents non financiers notamment...).

Afin d'assurer une parfaite cohérence des évolutions présentées, les données CVS des agrégats sont obtenues par sommation des données CVS de leurs composantes.

¹ cf. méthodologie des statistiques monétaires : http://inbdf/fr/stat_conjoncture/telechar/stat_mone/mstatmen.pdf